

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.29.32

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	28
Absents représentés	7
Absents excusés	8
Absents non excusés	2

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE QUINZE FEVRIER à DIX NEUF HEURE CINQUANTE SEPT, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 9 février 2018 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

PRESENTS

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, Mme GAMBASIO, M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, SEBAIHI.

MM. BEAUBILLARD, MOKRANI (à partir du vote du compte-rendu des débats), Mme BERNARD Méhadée (jusqu'au vote du point B), adjoints au Maire.

Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, Mmes OUDART, PAURON, M. AIT AMARA, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine.

M. HEFAD, Mmes ZERNER, MISSLIN (à partir du vote du compte-rendu des débats) et Mme SIZORN, MM. AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA (à partir du vote du vœu 1), conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme VIVIEN, adjointe au Maire, représentée par M. CHIESA,
Mme BERNARD Méhadée, adjointe au Maire, représentée par M. MARCHAND (à partir du vote du point A1),
M. RIEDACKER, conseiller municipal, représenté par Mme ZERNER (à partir du vote du compte-rendu des débats),
Mme MACEDO, conseillère municipale, représentée par Mme OUDART,
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU,
Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par Mme WOJCIECHOWSKI,
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD (à partir du vote du compte-rendu des débats),
M. SEBKHI, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Méhadée (jusqu'au vote du point B),
M. ZAVALLONE, conseiller municipal, représenté par Mme SEBAIHI,
Mme POURRIOT, conseillère municipale, représentée par Mme BAILLON.

ABSENTS EXCUSES

M. BEAUBILLARD, adjoint au Maire (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. MOKRANI, adjoint au Maire (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. RIEDACKER, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. HEFAD, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
Mme ZERNER, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
Mme PIERON, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
Mme MISSLIN, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
Mme SIZORN, conseillère municipale (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. SEBKHI, conseiller municipal (à partir du vote du point A1).

ABSENTS NON EXCUSES

M. AUBRY, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.
(27 voix pour et 8 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 21 décembre 2017.

(37 voix pour et 5 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe Europe Ecologie Les Verts appelant le SYCTOM à mesurer les polluants émergents et à surveiller les dioxines au niveau de l'école Dulcie September.

(unanimité)

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne au nom de la majorité municipale relatif à l'accueil inconditionnel et au respect des droits des migrants.

(35 voix pour et 10 ne prennent pas part au vote : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe La France Insoumise concernant l'arrêt de l'agression turque contre la Ville d'Afrin et dans les territoires Kurdes du nord de la Syrie.

(22 voix pour, 1 abstention : M. AIT AMARA et 22 ne prennent pas part au vote : Mme PETER, SEBAIHI, BERNARD Méhadée, MM. MARCHAND, BELABBAS, PRAT, RHOUMA, Mmes MISSLIN, PAURON, MM. SEBKHI, ZAVALLONE, HEFAD, MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

B/ APPROUVE la modification de la semaine scolaire à 4 jours et la réorganisation des temps périscolaires et extrascolaires à partir de la rentrée scolaire 2018/2019.

(32 voix pour, 6 voix contre : Mmes VIVIEN, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, MM. CHIESA, VALLAT SIRIYOTHA et 7 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes SIZORN, PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A 1/ PREND ACTE du rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

A 2/ PREND ACTE du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes établi sur la base des données disponibles de l'année 2017 et ADOPTE le plan ivryen pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A 3/ PREND ACTE du débat relatif aux orientations budgétaires précédant l'examen du budget primitif 2018.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

1/ FIXE, à compter du 1^{er} mars 2018, les tarifs des actes dentaires de la CCAM soumis à dépassement d'honoraires, et de ceux non pris en charge, ainsi que des actes dentaires hors CCAM, applicables aux patients du centre municipal de santé.

(unanimité)

2/ APPROUVE, à compter du 1^{er} mars 2018, la nouvelle grille tarifaire de location des salles de l'Espace Robespierre, le cautionnement et ses modalités en cas de dégradations et/ou de non-respect de l'entretien des salles de l'Espace Robespierre, FIXE le montant mis à la charge de l'usager en cas de manquement à son obligation de remise en état des lieux ainsi que les tarifs des salles municipales Voltaire, Michelet, Louis Bertrand et Raspail.

(34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 ne prennent pas part au vote : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

3/ ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Romain Marchand, 1^{er} Adjoint au Maire en charge du développement urbain et PRECISE qu'un ordre de mission est accordé à Monsieur Jean-François Lorès, Directeur Général Adjoint en charge notamment des questions d'aménagement, afin qu'ils se rendent au Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIIM) qui se déroulera à Cannes du 13 au 16 mars 2018.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

4/ DECIDE l'acquisition auprès des syndicats des copropriétaires des 12 et 4/10, rue Baudin des emprises foncières situées rue Baudin à Ivry-sur-Seine, correspondant désormais à deux parcelles nouvellement cadastrées section U n° 147 et U n° 149, d'une superficie au sol respective de 140 m² et de 418 m², au prix de 1 € dans le cadre des futurs travaux de réaménagement de ladite rue.

(unanimité)

5/ APPROUVE la convention avec le groupement de constructeurs Linkcity Ile-de-France, Poly-cités et Nexity Seeri, concernant notamment le transfert à titre gratuit à la Commune d'équipements communs et des terrains d'assiette afférents dans le cadre du projet immobilier du site Le Monde 12, rue Maurice Gunsbourg à Ivry-sur-Seine.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 4 ne prennent pas part au vote : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

6/ APPROUVE la promesse de vente sous conditions suspensives à la société « EIFFAGE » des parcelles sises 34/46, rue René Villars à Ivry-sur-Seine et cadastrées pour partie section K n° 242, 193, 188 (partie d'un volume immobilier en cours de création), 181, 179 et 89, pour une superficie totale de 2 600 m² environ (divisions foncières en cours), au prix de 2 500 000,00 € HT, dans le cadre du futur projet immobilier devant comprendre au total 75 logements « environ » représentant 4 870 m² de surface de plancher.

(32 voix pour et 12 voix contre : MM. TAGZOUT, ALGUL, BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

7/ APPROUVE les chartes pour la confidentialité et l'utilisation des données issues du registre d'immatriculation des copropriétés avec l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et le prestataire.

(34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

8 a/ APPROUVE la transformation de l'ESH IDF HABITAT en SCIC d'HLM, au sens de l'article L.422-3-2 du code de la construction et de l'habitation et ses statuts et AUTORISE le représentant permanent de la Ville au Conseil d'administration et le représentant de la Ville en assemblée générale des actionnaires à approuver cette transformation.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

8 b/ APPROUVE l'avenant de résiliation du pacte d'actionnaires du 22 mars 2005 conclu avec les Villes de Champigny-sur-Marne et Valenton au sein de l'ESH IDF HABITAT.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

9/ DESIGNER comme représentants de la Ville au Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont :

- M. Philippe BOUYSSOU, titulaire,
- Mme Sabrina SEBAIHI, suppléante.

(affaire non sujette à un vote)

10/ APPROUVE la convention avec la société d'extension de la halle Freyssinet concernant la participation au financement de raccordement au réseau électrique basse tension sis 1/5, rue Jean Le Galleu - 9/23, rue Victor Hugo et AUTORISE le Maire à reverser cette contribution à la société ENEDIS.

(unanimité)

11/ APPROUVE la convention d'habilitation 2018/2020 avec le SIGEIF et le SIPPEREC concernant le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) afin de promouvoir les actions de maîtrise d'énergie.

(unanimité)

12/ APPROUVE l'adhésion de l'établissement public territorial Grand Paris Sud-Est Avenir au sein du Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF94).

(unanimité)

13/ APPROUVE la convention avec la Région Ile-de-France pour le reversement de la subvention au délégataire Energivry concernant le chauffage urbain du centre-ville Plateau.

(unanimité)

14/ PREND ACTE du rapport annuel de la société Energivry, délégataire du service public de chauffage urbain d'Ivry-sur-Seine, pour l'exercice 2015/2016.

(34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

15/ PREND ACTE du rapport annuel de la société Lombard et Guérin, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement de la Ville, pour l'exercice 2016.

(29 voix pour, 11 voix contre : Mmes VIVIEN, SEBAIHI, LESENS, PAURON, RODRIGO, POLIAN, MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, CHIESA, ZAVALLONE et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

16/ APPROUVE le principe de la délégation de service public de type affermage pour l'exploitation des halles et marchés communaux de la Ville.

(33 voix pour et 11 abstentions : Mmes VIVIEN, SEBAIHI, LESENS, PAURON, RODRIGO, POLIAN, MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, CHIESA, ZAVALLONE)

17/ EMET un avis défavorable à la demande présentée par le Préfet du Val-de-Marne pour autoriser la société BLUELINK, sise 57, rue Ledru Rollin à Ivry-sur-Seine, à employer du personnel le dimanche.

(9 voix pour, 20 voix contre : Mmes PETER, WOJCIECHOWSKI, SEBAIHI, VIVIEN, MACEDO, OUDART, ZERNER, MISSLIN, SIZORN, PAURON, POLIAN, BAILLON, MM. BELABBAS, PRAT, ZAVALLONE, CHIESA, RHOUMA, TAGZOUT, ALGUL, RIEDACKER et 15 abstentions : Mmes GAMBIASIO, BERNARD Méhadée, PIERON, KIROUANE, SPIRO, LESENS, RODRIGO, MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BEAUBILLARD, MAYET, MOKRANI, AIT AMARA, HEFAD, MARTINEZ)

18/ APPROUVE les conventions avec les OGEC Jean XXIII et Notre-Dame de l'Espérance relatives à la fixation du montant du forfait communal pour l'année scolaire 2017/2018 et pour les années suivantes jusqu'en 2020.

(40 voix pour et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

19/ APPROUVE les demandes d'agrément « centre social » et « Animation Collective Familles » pour 2018/2021, auprès de la Caisse d'allocations familiales pour la Maison de quartier du Petit-Ivry à Ivry-sur-Seine et SOLLICITE à ce titre l'obtention des prestations de service « animation globale » et « Animation Collective Familles » ainsi que toute aide financière en fonctionnement pour la réalisation de ce projet auprès de la CAF et des autres financeurs potentiels.

(unanimité)

20/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'ADIAM 94, l'ensemble 2e2m et La Muse en Circuit dans le cadre des Rencontres Départementales de Musique de Chambre 2018/2019.

(unanimité)

21/ MODIFIE la délibération du 23 novembre 2017 concernant l'aide à projet pour la réalisation d'un long métrage avec le cinéma municipal le Luxy et le lycée Romain Rolland, APPROUVE l'aide à projet de 4 000 € destinée à « Sophie Dulac Production » pour soutenir la réalisation du long métrage réalisé par Claire Simon, issu de l'atelier cinéma, entre le cinéma municipal le Luxy et le lycée Romain Rolland pour l'année scolaire 2016/2017 et PRECISE que toutes les autres dispositions de la délibération du 23 novembre 2017 restent inchangées.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

22/ FIXE, pour la saison scolaire en cours, les tarifs annuels des cours de danse moderne intégrés au conservatoire de musique et de danse, FIXE, à compter du 1^{er} septembre 2018, les tarifs annuels des cours de danse moderne et RAPPELLE que, pour tenir compte des situations particulières, des réductions et des aides pourront être accordées après enquête sociale.

(28 voix pour, 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine et 6 abstentions : Mme VIVIEN, MM. RHOUMA, HEFAD, CHIESA, TAGZOUT, ALGUL)

23/ APPROUVE le contrat régissant les modalités de tiers payant de la part complémentaire centre de santé dentaire permettant les échanges par télétransmission avec l'association Inter-AMC au titre du tiers payant.

(unanimité)

24/ APPROUVE la convention d'accès aux informations sur le nouvel espace sécurisé du site de la Caisse d'Allocations Familiales dénommé « Mon compte partenaire », ainsi que le contrat de service pris en application de ladite convention.

(unanimité)

25/ SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne pour l'acquisition d'une nouvelle version du logiciel OPUS anciennement dénommé « Concerto », permettant de faciliter les démarches des familles et aux services d'optimiser les données de la base famille communes à l'ensemble des services.

(unanimité)

26/ ACCORDE un mandat spécial aux élus désignés, afin qu'ils se rendent sur les centres de vacances organisés par la Ville au cours du mois de février 2018.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

27 a/ DECIDE, à compter du 1^{er} février 2018, la création des emplois suivants :

- 15 emplois d'adjoint technique,
- 1 emploi d'agent de maîtrise,
- 1 emploi de technicien,
- 1 emploi de technicien principal de 1^{ère} classe,
- 2 emplois d'ingénieur,
- 4 emplois d'adjoint administratif,
- 2 emplois de rédacteur,
- 2 emplois d'attaché,
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (24 h),
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (26 h),
- 1 emploi d'animateur,
- 1 emploi d'agent social,
- 1 emploi d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
- 3 emplois de bibliothécaire.

DECIDE, à compter du 1^{er} février 2018, la suppression des emplois suivants :

- 15 emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal,
- 2 emplois de technicien principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'ingénieur principal,
- 4 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi de rédacteur,
- 1 emploi d'attaché principal,
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (26 h 30),
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (29 h),
- 1 emploi d'animateur principal de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe du patrimoine et des bibliothèques,
- 1 emploi d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe du patrimoine et des bibliothèques,
- 1 emploi de bibliothécaire,
- 2 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

27 b/ : DECIDE, à compter du 1^{er} février 2018, la création d'emplois répondant à un accroissement temporaire d'activité :

- 6 mois de technicien,
- 1 mois d'adjoint d'animation.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

28/ DECIDE, à compter du 1^{er} mars 2018, de revaloriser la rémunération des auxiliaires socio-éducatifs animation et PRECISE que le taux de rémunération sera systématiquement indexé sur la valeur indiciaire du traitement des agents de la fonction publique et ne pourra être inférieur au taux horaire du SMIC.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

29/ APPROUVE la convention de mise à disposition de personnel avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre à compter du 1^{er} janvier 2018.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2016 du SIGEIF.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2016 du SIPPAREC.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 1H18

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU